

BULLETIN MUNICIPAL



Roannes Saint Mary

2023



www.roannes-saint-mary

N° 23

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p.2	Vie cantonale	p.13/14
Vie communale	p.3	ADMR	p.13
Budget	p.4	Collège Jean Dauzié	p.14
Plans adressage	p.5 à 7	Environnement	p.15 à 18
Travaux et investissements	p.8	Les événements	p.18 à 21
Nouvelles activités	p.9/10	Les associations	p.22 à 27
L'école	p.11/12	Calendrier des manifestations 2024	p.28
		Jeu de l'arbre	p.28



LE MOT DU MAIRE

Il est difficile de garder le moral dans cette époque décidément anxiogène. À suivre l'actualité, tout se dérègle en même temps et nous assistons à une crise à la fois économique, politique, géopolitique et même climatique.

Le dérèglement s'ancre au sein même de notre société, de nos territoires ruraux jusque dans nos communes et nos cellules familiales.

Que pouvons-nous faire, si ce n'est agir chacun à notre niveau pour que soit rappelés et appliqués, au quotidien, les 4 principes fondamentaux, piliers et valeurs de notre République, que sont l'égalité, la liberté, la fraternité et la laïcité.

Ces valeurs durement acquises, qui constituent des droits fondamentaux, sont le corollaire d'obligations parmi lesquels le respect. Je le répète régulièrement mais sans respect de l'autre, des biens, des lieux qui nous accueillent, il n'y a plus de vie en société.

Malheureusement, nous constatons trop souvent des actes d'incivilité, des actes individualistes, des expressions de violence, des conflits de voisinage, des conflits intra familiaux liés avant tout à cette perte de valeur, à cette perte de cadre, à cette perte d'objectifs communs.

C'est la raison pour laquelle aujourd'hui plus encore qu'auparavant, il est nécessaire de remercier ceux qui sur notre commune s'emploient à œuvrer dans l'intérêt général, nos agents, nos élus, nos bénévoles qui ont pu conserver cette qualité du « don de soi ».

Dans ce bulletin, nous mettons à l'honneur le nouveau personnel de l'école, aussi j'en profite pour saluer publiquement le travail réalisé par Nicole Gire pendant toutes ces années de service dans l'intérêt de nos enfants. Je souhaite également chaleureusement remercier Marie-Pierre Bastid pour sa longue carrière en tant qu'enseignante au sein de notre école.

Ce numéro 23 de notre revue municipale présente les nouvelles activités, les événements organisés au bénéfice des habitants de la commune, les associations impliquées pour l'animation de ce territoire.

Je m'emploierai, soyez-en certain, sur cette deuxième partie de mandat à revenir dans vos villages discuter de notre quotidien afin de l'améliorer autant que faire se peut avec les élus du conseil municipal toujours autant investis pour créer ce « bien vivre ensemble » indispensable.

Je vous souhaite à vous ainsi qu'à vos proches et à ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2024 plus sereine que les précédentes.

Géraud MÉRAL

M. le maire, ainsi que les membres du conseil municipal, sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2024. Ils vous invitent à la cérémonie des vœux le samedi 13 janvier à 11 heures, salle du conseil autour du verre de l'amitié.

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL 2023

NAISSANCES		MARIAGE
CLERMONT Océa	20 mai 2023	1 mariage
DEGOUL Mathys	3 juin 2023	
FLEYS Théo	30 avril 2023	DÉCÈS
LAPIERRE Hugo	6 octobre 2023	4 décès
FLEYS LOCHE Augustin	28 octobre 2023	
+ 2 naissances		

ASSISTANTES MATERNELLES

ARAUJO Pascale	9 chemin des Bouissous - lieu-dit Poujol	04 71 43 33 59 / 06 60 98 53 70
BOURGADE Frédérique	10 lieu-dit Calves	04 71 62 63 55 / 06 42 41 59 68
GARDE Catherine	12 impasse Pessou Longo - lieu-dit La Course du Mouton	04 71 46 45 61 / 06 40 28 12 11
JARRY Beatrice	13 lieu-dit Bex	04 71 62 66 18 / 06 82 88 75 48
LHERITIER Laurence	2 lieu-dit La Fontie	04 71 62 83 23 / 06 83 87 30 35
MAS Claudine	3 chemin de Badiniac - lieu-dit Madunhac	04 71 62 84 91 / 06 08 68 89 57

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE 2023

URBANISME		ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATIONS
Permis de construire	14	Arrêtés municipaux 74
Maisons d'habitation	4	Délibérations du Conseil Municipal 45
Travaux divers	10	
Permis d'aménager	1	LISTE ÉLECTORALE
Certificats d'urbanisme d'information	19	Cette année, il y a eu 16 inscriptions (dont 12 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 9 radiations.
Certificats d'urbanisme opérationnels	7	
Déclarations préalables	26	

LES SERVICES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE	AGENCE POSTALE COMMUNALE
Mardi - vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 Mercredi - jeudi - samedi : de 9 h à 12 h Tél. 04 71 62 80 32 PERMANENCE DU MAIRE : chaque samedi matin de 11 h à 12 h E-MAIL : mairie@roannes-saint-mary.fr SITE INTERNET : www.roannes-saint-mary.fr	Mardi - vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 Mercredi - jeudi - samedi : de 9 h à 12 h Tél. 04 71 43 86 65

TARIFS 2023

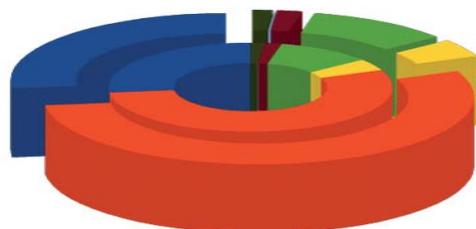
CANTINE	ASSAINISSEMENT
Prix du repas par élève 3,00 €	Abonnement 73 €
Prix du repas par instituteur ou accompagnateur 8,50 €	De 0 à 120 m ³ 0,74 €/m ³
TRANSPORT SCOLAIRE	Au-delà de 120 m ³ 0,32 €/m ³
Renseignements : Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne 04 71 49 33 30	Redevance Adour Garonne 0,25 €/m ³
GARDERIE	Redevance forfaitaire particuliers réseau d'eau privé 100 €/an
Prix par élève le matin 1,30 €	Redevance forfaitaire commerces réseau d'eau privé 150 €/an
Prix par élève le soir 1,70 €	CONCESSIONS CIMETIÈRES
Horaires : matin 7h-8h50 / soir 15h45-18h30	Durée 30 ans (dim. 2,20 x 2,90 m) 210 € + 25 € de taxes
EAU	Columbarium (case pour 2 ou 4 urnes) 500 €
Abonnement 66 €	ÉCLAIRAGE PUBLIC
Consommation de 0 à 100 m ³ 0,72 €/m ³	En cas de panne, avertir la mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, celle-ci est désignée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal (SDEC).
De 101 m ³ à 200 m ³ 0,57 €/m ³	ENCOMBRANTS
Au-delà de 200 m ³ 0,35 €/m ³	Enlèvement à la demande par les agents communaux
Redevance Adour Garonne 0,33 €/m ³	au domicile de l'utilisateur :
Frais de raccordement 210 €	1 objet encombrant 10 €
Frais autres interventions (Détérioration, Gel...) 210 €	1/2 camion (1 m ³) 30 €
	1 camion (2 m ³) 60 €

VIE COMMUNALE (suite)

BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 743 150,59 €



- Charges à caractère général 185 374,22 €
- Allocations compensatrices de la Communauté de communes 30 606,85 €
- Prix Maisons Fleuries 569,00 €
- Intérêts des emprunts 12 822,68 €
- Dotations aux amortissements 6 868,00 €
- Charges de personnel, frais assimilés 425 388,13 €
- Indemnités des élus et subventions 81 521,71 €

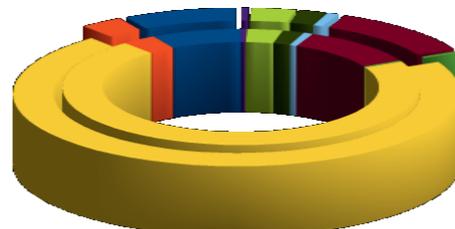
RECETTES : 1 013 837,28 €



- Remboursement salaires personnel 67 911,52 €
- Impôts et taxes 369 164,00 €
- Produits exceptionnels 3 501,00 €
- Dotations 483 149,92 €
- Produits financiers 24,00 €
- Produits des services, domaine et ventes diverses 90 084,93 €
- Autres produits de gestion courante 1,91 €

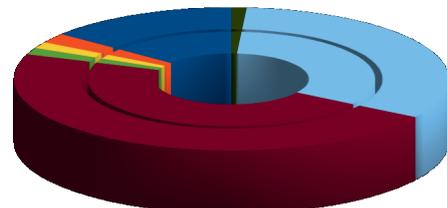
INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 832 553,14 €



- Emprunt (Remboursement du capital) 67 770,25 €
- Salle multi-activités - Travaux et mobilier 590 801,59 €
- Voirie 90 159,92 €
- Ecole publique - Mobilier et matériel informatique 16 417,98 €
- Extension mairie 4 500,00 €
- Fonds de concours au Syndicat départemental d'énergies du Cantal 25 883,30 €
- Monument aux morts - Réfection 3 125,00 €
- Travaux bâtiments communaux 7 057,10 €
- Lotissement MAZIERES 26 838,00 €

RECETTES : 609 036,90 €



- Subventions 86 612,91 €
- FCTVA 13 411,74 €
- Taxe d'aménagement 8 921,66 €
- PVR 9 236,00 €
- Excédent de fonctionnement 283 986,59 €
- Emprunts et dettes assimilés 200 000 €
- Amortissements 6 868,00 €

i2s imprimerie

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale - 15000 Aurillac
imprimerie-aurillac@orange.fr - Tél. 04 71 48 15 36

VIE COMMUNALE (suite)

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE



Après une longue carrière au service de la commune de Roannes St Mary, Nicole Gire a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons une très agréable nouvelle vie !

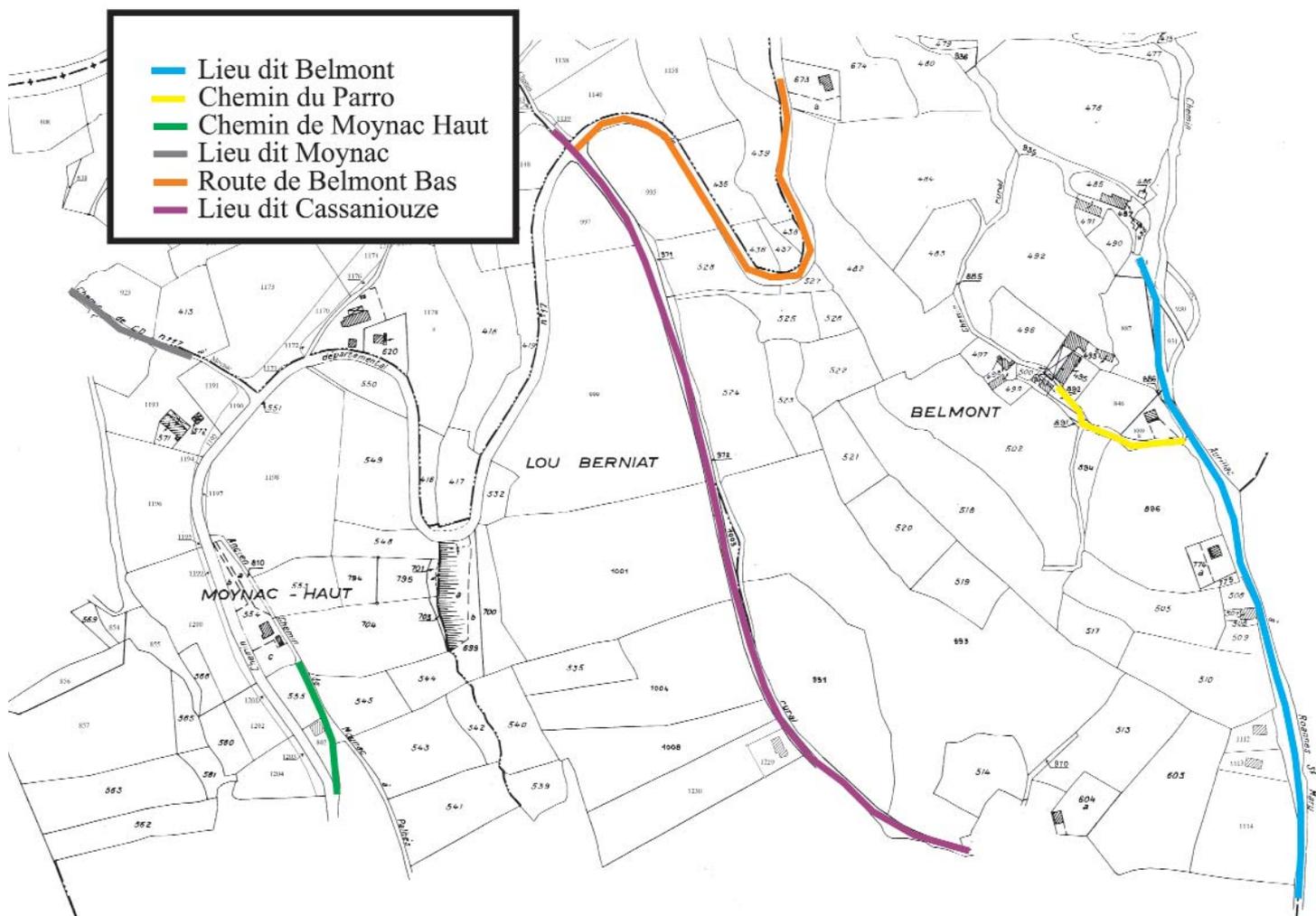
Par ailleurs Nathalie Valancony qui aidait Chantal pour la préparation des repas a fini son contrat. Ainsi nous accueillons deux nouvelles personnes à l'école : Carole Dromain pour le ménage et la surveillance, et Christiane Dieu pour la garderie.

Depuis la rentrée de septembre c'est Alexandra Bacquier qui seconde Chantal en cuisine.

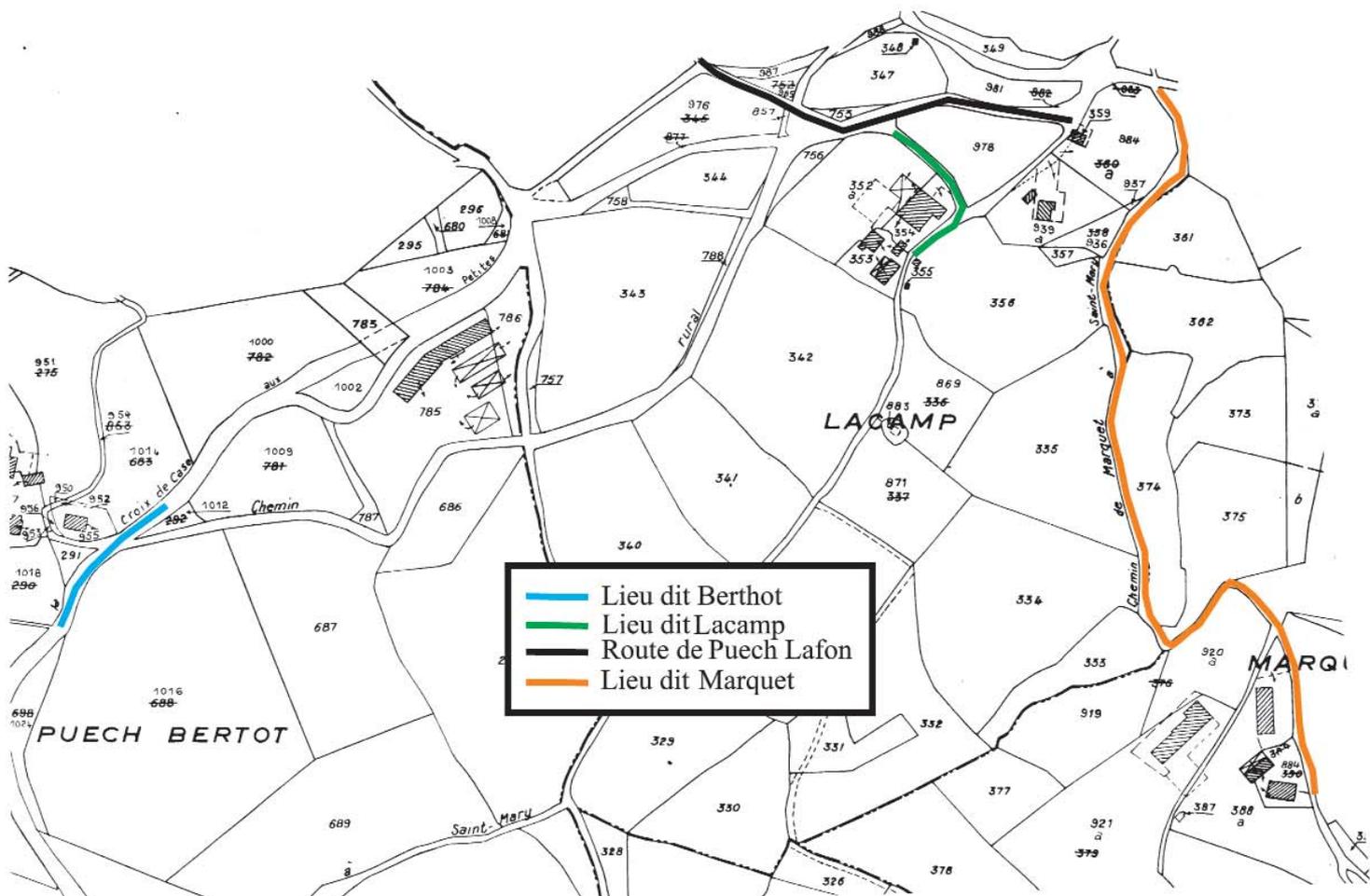
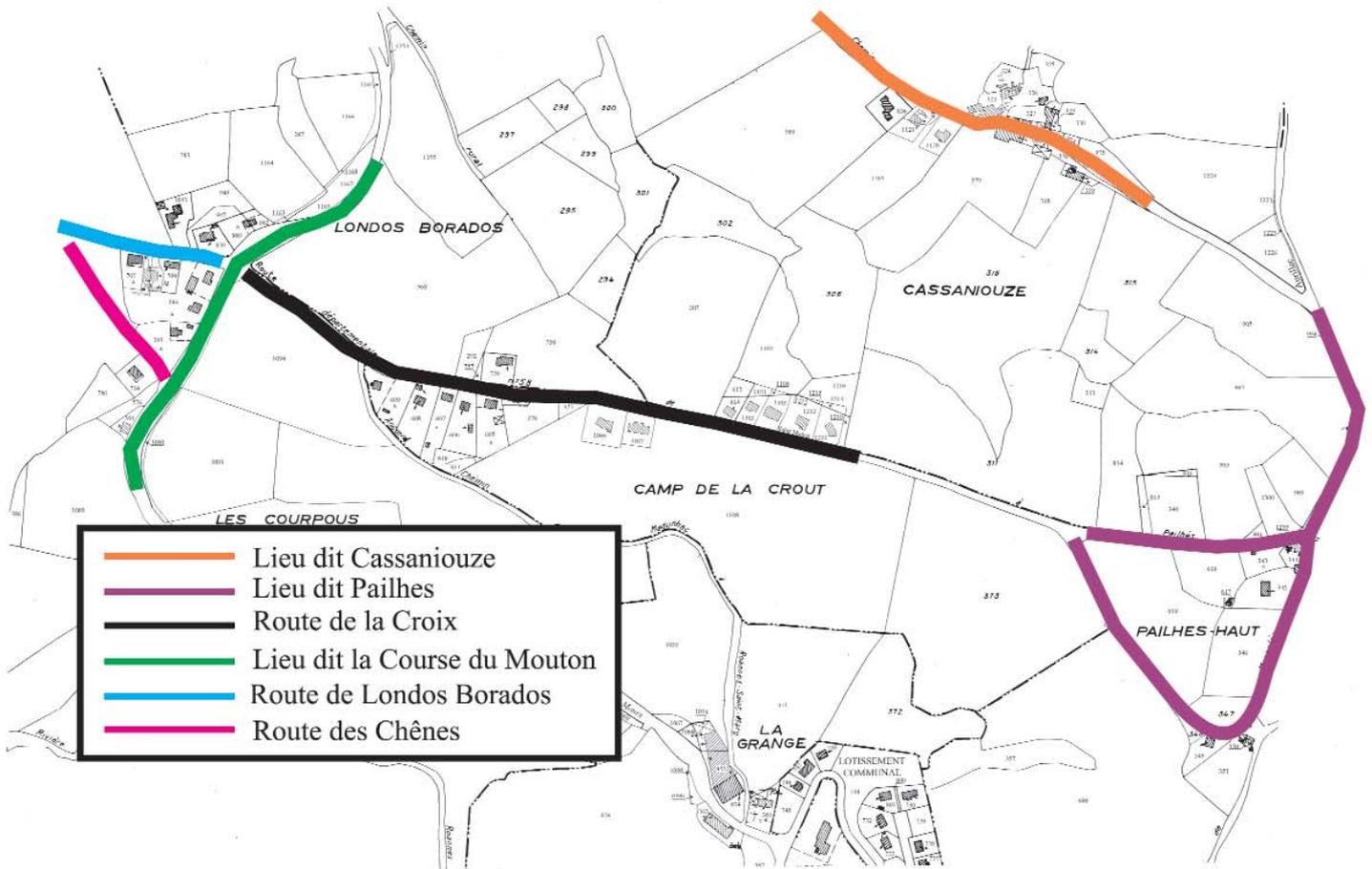


ADRESSAGE

BELMONT



LA CROIX - LA COURSE DU MOUTON



TRAVAUX & INVESTISSEMENTS

ACHAT DU BÂTIMENT CHARMES

La commune a acquis le bâtiment Charmes mis en vente du fait du départ de Thierry et Evelyne en dehors du département, pour un coût de **61 964,20 €**.

L'objectif de la municipalité est de conserver les licences associées, dans l'espoir d'une reprise de l'activité. Mais le bâtiment pourrait faire l'objet d'une réaffectation, selon les opportunités qui se présenteront.

EXTENSION DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE



À l'arrière de la mairie a été réalisée une extension du secrétariat pour améliorer les conditions de travail des agents.

Le coût des travaux est de **4 500 €** en 2022, et **33 411,96 €** en 2023.

DÉPARTEMENTALE 617



La première partie des travaux effectués sur la départementale 617 (route de la Traverse) était programmée du 19 juin au 7 juillet. Une étude du sous-sol a révélé une instabilité qui a nécessité de décaisser de façon importante. Par conséquent les travaux ont été prolongés.

Le coût total s'élève à **247 611,62 €**, avec **199 750,78 €** financés par le conseil départemental, et **47 860,84 €** par la commune.

La seconde tranche pour la partie allant de l'église à la salle multi-activités est programmée pour 2024.

RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS



Les travaux de rénovation du monument aux morts ont coûté **3 125 €**.

La commune a perçu en 2022 **625 €** de l'ONACVG et en 2023, **625 €** du Souvenir Français.



TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION

Les travaux menés en collaboration avec le SDEC, syndicat départemental d'énergie, représentent un coût total de **5 004,50 €**.

Ils concernent le remplacement de poteaux, l'enfouissement de lignes téléphoniques et l'installation d'éléments d'éclairage public.

RÉNOVATION DES BOISERIES EXTÉRIEURES DE L'ÉGLISE

À l'église du bourg, toutes les boiseries extérieures ont été rénovées et repeintes, portes, fenêtres et volets.

Les boiseries de l'escalier extérieur de l'annexe de la mairie ont été en partie remplacées et entièrement repeintes.

L'appentis du fournil a également été restauré.

Le coût total est de **6 750 €**.



LA VOIRIE

Cette année les travaux d'entretien de la voirie ont concerné principalement la portion de Puy Lafon à Calves, et le secteur de Mazerac. Le coût global s'élève à **26 901,75 €**.

NOUVELLES ACTIVITÉS

LE FOURNIL DE LA CHÂTAIGNERAIE

Tél. 07 60 41 35 11

lefournildelachataigneraie@gmail.com

<https://www.facebook.com/lefournildelachataigneraie>

2 place de la mairie.

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE DE 7h30 à 12h30

Valérie Lavaissière notre nouvelle boulangère fournit différentes variétés de pain au levain les mardis, vendredis et samedis : pain de campagne, méteil, multi-graines, petit-épeautre, pain complet ; mais aussi brioches, biscuits...

Tout est fabriqué à partir d'ingrédients issus de l'agriculture biologique et le plus souvent provenant de 100 km autour de Roannes-Saint-Mary.

Tous ces produits sont à base de farines bio et de



céréales tombées en désuétude tel le petit épeautre qui regorge de multiples vertus : source d'énergie, protéines...

Valérie travaille dans le fournil remis en fonctionnement par la mairie. La vente est faite par ses soins mais aussi grâce à la collaboration de l'association La Luciole.

Valérie remercie la municipalité pour son aide lors de son installation.

L'AUBERGE D'ISY

Tél. 09 55 60 06 22 / 07 49 22 98 74

auberge.isy@gmail.com

Facebook : L'auberge D'Isy

8 Place de la mairie

OUVERT TOUS LES JOURS.

Installés depuis le 17 juillet 2023 dans l'ancien établissement Fau, Isabelle et Momo proposent :

- Des nuitées à l'hôtel sur réservation pour une soirée étape (pension complète ou nuit seule) ainsi que des séjours à partir de 39 €

• Au restaurant :

- Le midi un menu du jour à 16,50 €
- Le soir le même menu, la carte, des pizzas, des kebabs, des hamburgers.

Tout est à manger sur place ou à emporter.

- Des repas de groupes jusqu'à 200 personnes
- La retransmission des événements sportifs.
- Des soirées dansantes à thème.
- Sur commande (à partir de 4 personnes) il vous est proposé des couscous et tajines marocains.

PAYSAGES, JARDINS ET POTAGERS

Pierre CLERMONT - Tél. 06 45 14 07 15

15220 Roannes-Saint-Mary

- Création et entretien de parc et jardins (Plantation, tonte, taille, élagage...)
- Création et entretien de potagers et vergers (Préparation et travail du sol, plantation, récolte, taille...)

DITES-LE NOUS !

Les membres de la rédaction vous proposent de leur faire part de toute nouvelle création d'activité sur la commune afin d'en informer les habitants dans les colonnes d'un prochain bulletin.



51, avenue Charles-de-Gaulle - Aurillac - 04 71 64 28 96

NOUVELLES ACTIVITÉS (suite)

COURDIER PAYSAGE

Tél. 06 38 60 46 73
julescoudrier15000@gmail.com

Jules, jeune de la commune, s'est installé à son compte et propose des aménagements paysagers : taille de haies, tonte de pelouse, élagage des arbustes, nettoyage de tombes. Ses interventions sont considérées comme aide à la personne.

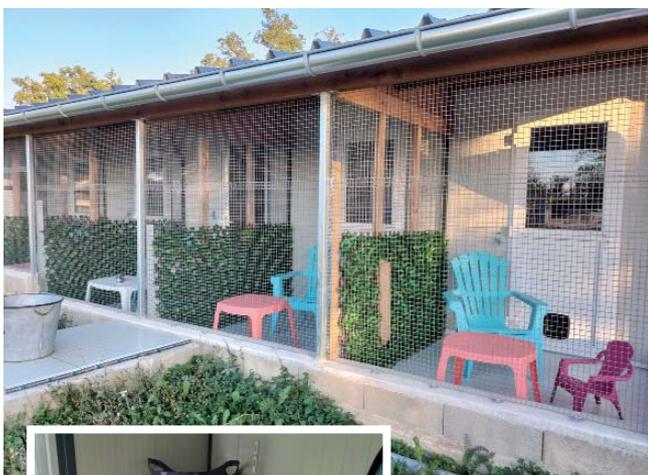


LES GALI'PETS

Tél. 06 87 82 72 23
lesgalipets@gmail.com
lesgalipets.wixsite.com

Un petit hôtel pour chats, une pension pour NAC et du petsitting chez vous

Depuis fin décembre 2022, Nathalie Vincenot-Balmisse propose au 4 lieu-dit Montloubou un hôtel haut de gamme pour chats. Auxiliaire vétérinaire de formation, elle a effectué plusieurs stages pour se perfectionner en bien-être animal afin d'offrir aux félins un lieu d'hébergement ponctuel de grande qualité, jugez-en plutôt...



L'hôtel comprend 5 chambres en 3D pouvant chacune accueillir jusqu'à 3 chats de la même famille. Elles sont conçues pour que les animaux puissent se déplacer du sol au plafond en toute sécurité et jouer aux diffé-

rents niveaux (montés sur crémaillère afin d'être adaptables à toutes les morphologies ou pathologies). Les chambres disposent toutes d'un accès extérieur avec terrasse privée, ainsi que d'autres équipements ludiques et décoratifs.

Nathalie s'attache également à créer une ambiance apaisante en diffusant une musique spécifique félins et, si besoin, certaines phéromones adaptées à ce but. En plus des soins quotidiens (alimentation, nettoyage), elle joue avec chacun de ses invités. Au final, la quasi-totalité des petits locataires refuse de quitter les lieux au retour des propriétaires !

Depuis peu les Gali'Pets s'ouvrent également à l'accueil de vos nouveaux animaux de compagnie, les fameux NAC, dans un autre espace dédié aux lapins et autres différentes espèces de rongeurs. Ces derniers disposent d'aménagements entièrement étudiés et réalisés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque espèce.

Nathalie propose ponctuellement des visites à domicile sur les communes voisines de Roannes, notamment pour promener votre chien ou s'occuper et nourrir certains animaux restant à votre domicile pendant votre absence par exemple.



Alors si vous avez dans votre entourage un personnage qui pourrait être intéressé - et si bien entendu ce petit compagnon est vacciné et pucé - pensez à réserver au plus tôt car l'hôtel est de plus en plus sollicité.

E

M E R G E N C E

Architectures

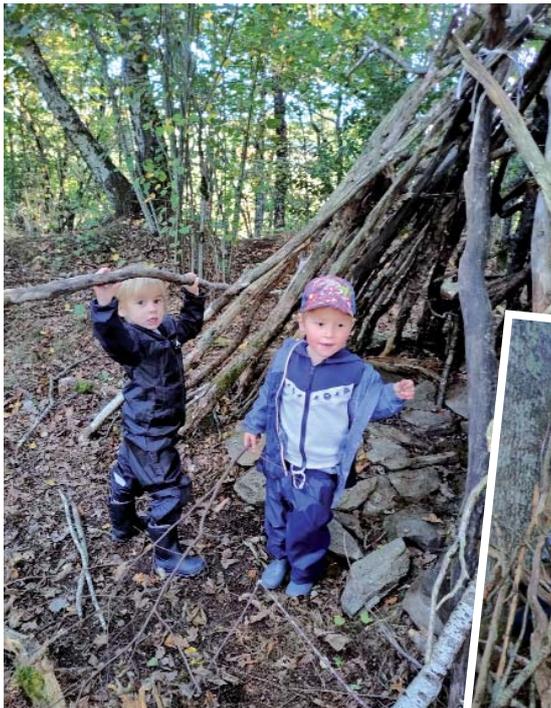
Laurent Sallard, Architecte DEA, Ingénieur ITA

8 Chemin du Terrou
15220 ROANNES ST MARY
Tél. 04 71 62 66 82

E-mail : sallardlaurent15@gmail.com
www.sallard-architecture.fr

L'ÉCOLE

DRÔLES DE MAISONS !



Durant l'année 2023, l'école de Roannes St Mary a été placée sous le signe de la maison :

- cabanes construites dans les bois durant les mercredis de "l'école dehors",
- château fort accueillant princesses et chevaliers,
- ruche des courageuses butineuses,
- jardins merveilleux imaginés pour le concours de dessin lors de la manifestation communale "Les Mystères du jardin".



Bâtisseurs et architectes en herbe en plein effort.

Tout au long de l'année les cabanes se font et se défont, nous avons même fabriqué un hôtel à insectes en pleine forêt au cœur de l'hiver pour abriter les plus petits de ses habitants.



Fresque sur la ruche réalisée par les élèves de maternelle à "l'école de l'innovation pédagogique" de St Bonnet de Salers, après avoir observé de très près l'habitat des abeilles.



Jardins réalisés par les élèves de maternelle et un élève de CM.

L'ÉCOLE (suite)

Découverte ou redécouverte du Château de Pesteil pour les élèves de CE, avec visite costumée pour être encore plus dans l'ambiance médiévale .



Le lien entre école et maison est parfois d'autant plus fort lorsqu'on quitte ses parents quelques jours et que notre classe devient notre foyer. Les CM ont ainsi pu vivre quelques jours loin de Roannes dans les montagnes de l'Aubrac.



L'école est comme une deuxième maison pour les enfants qui y vivent de longues années, mais c'est aussi le cas pour les adultes qui y travaillent. En ce mois de juillet 2023, nous avons dit au revoir à deux de ses piliers : Nicole Gire et Marie-Pierre Bastid qui ont bien mérité de pouvoir se reposer après tant d'années passées à l'école de Roannes.

Merci à elles et bonne retraite !

ADMR DE L'ENSEIGNE



Notre association a organisé son assemblée générale le samedi 3 juin dans la salle polyvalente de Saint-Antoine entièrement rénovée et mise à notre disposition par la municipalité. Étaient présents : M. Robert, maire ; Romain Berthet, directeur de la fédération départementale ADMR accompagné de Dominique Viillard, vice-présidente ; des représentants des élus ; des salariés ; des familles aidées et des membres du conseil d'administration.

Madame Marie-Françoise Soubiron, présidente, a remercié le public, excusé les absents et M. Robert a accueilli l'assemblée.

Monique Lafon, secrétaire, a fait lecture du compte-rendu de l'assemblée générale 2021 qui s'était tenue le samedi 21 mai 2022 à Saint-Mamet.

Didier Thirez, vice-président, a détaillé le bilan d'activité.

Il a été effectué 25 277 heures en service prestataire dont 21 317 heures pour l'aide aux personnes âgées, financées à 83% par le Conseil Départemental via l'aide personnalisée à l'autonomie. Par ailleurs, 1 241 heures sont réalisées au service des familles et 2 719 heures pour les personnes handicapées. Enfin 698 heures correspondent au service mandataire soit un total de 25 975 heures (en baisse de 680 heures par rapport à 2021). **Sur la commune de Roannes Saint Mary il a été effectué 4 071 heures auprès de 40 usagers, avec l'emploi de 4 salariées.**

Les 26 salariés ont parcouru 79 067 km.

Pierrette Verdier, trésorière, a détaillé le bilan financier. La vie associative est en excédent de 8 313,44 € (nous avons encaissé en 2022 les subventions 2021 et 2022 de la communauté de communes). Le service aide à domicile est lui aussi excédentaire de 1 491,52 €.

Le compte-rendu de l'AG 2021, les bilans d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité. Madame Soubiron a ensuite présenté son rapport moral et d'orientation.

“Le nombre d'heures d'activité est en légère baisse (- 680 heures). Elles ont été réalisées par les 26 salariés, mais nous avons été obligés à certaines périodes de refuser des dossiers et des heures de ménage afin de laisser la priorité à l'aide à la personne. **Il nous faut absolument recruter du personnel pour satisfaire toutes les demandes.** Les salaires ont progressé, la prise en charge des indemnités kilométriques a été revue à la hausse grâce à l'augmentation décidée par l'Union Nationale et la participation du Conseil Départemental. Une partie des km de la pause méridienne (12h-14h) a été prise en charge par le Conseil Départemental à hauteur de 83%”.

Une réunion a eu lieu avec le personnel. Elle a permis des mises au point sur les plannings, les congés, les relations avec la secrétaire pour permettre l'amélioration du service et les tenir au courant de la vie de l'association.

En 2022 nous avons enregistré 1 démission, 1 licenciement pour inaptitude médicale, 2 embauches en CDI et 2 en CDD.

10 salariées ont suivi des formations : 2 ont suivi la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) assistante de vie, 4 celle de sauveteur-secouriste au travail, 2 celle de prévention et secours civique, et 2 celle de fin de vie et gestion du deuil.

Il y a eu 4 réunions du conseil d'administration. Il a été décidé la distribution de 3 878 € de chèques cadeaux grâce aux recettes de la vente de calendriers et la fête annuelle. Lors du dernier CA, il a été prévu d'offrir le repas aux salariées (elles l'organisaient chaque année à leurs frais) et aussi le versement d'une prime de partage de la valeur (ancienne prime Macron).

Les personnalités présentes ont tour à tour pris la parole et la réunion s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



COLLÈGE JEAN DAUZIÉ À SAINT MAMET LA SALVETAT

Notre collège de secteur est Jean-Dauzié à Saint Mamet La Salvetat.

L'effectif actuel de 239 élèves se répartit en 9 classes, deux par niveau de la 6^e à la 4^e, trois pour la 3^e.

Les résultats au brevet se révèlent excellents depuis de nombreuses années : la dernière session a affiché 98,4 % de réussite (63 reçus sur 64) et 90 % des lauréats ont obtenu une mention dont 26 TB et 19 B.

Les particularités des enseignements sont les suivantes :

- une section sportive handball ouverte à tous les niveaux,
- une initiation à l'aéronautique avec le BIA pour les élèves de 3^e
- des voyages en Normandie (devoir de mémoire), en haute montagne (Savoie) et de découverte sportive des milieux (multi-activités au Puech des Ouilhes).

Après une récente étape de rénovation des salles scientifiques, le conseil départemental a entrepris d'importants travaux visant à améliorer le confort des élèves et de tous les personnels, ainsi que les conditions de travail des agents de la cantine. Il s'agit aussi de permettre des économies notables sur les coûts de fonctionnement de la structure.

A ce jour les travaux d'isolation par l'extérieur du bâtiment administratif et de l'externat sont terminés ; ceux du bâtiment de l'internat doivent l'être en janvier prochain. La chaudière à plaquettes a été mise en service pendant les vacances de la Toussaint. La cuisine et la salle de restauration font l'objet d'une restructuration complète et devraient être mises en service après les vacances de Noël.

Enfin, un atelier pour la maintenance et une salle de réunion seront créés.

Le coût total de ces opérations est de 4 760 000 €.

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN



Son cycle de la vie

Les papillons s'accouplent en avril et les femelles pondent 200 œufs autour d'aiguilles de pin. L'éclosion survient 30 à 40 jours plus tard ; à ce moment les chenilles tissent un cocon et s'alimentent des aiguilles du pin.

Vers le mois de mai les chenilles descendent en procession et cherchent un endroit pour s'enfouir. Une fois enterrées les chenilles se transforment en chrysalides qui deviennent des papillons.

Les risques sanitaires

Les chenilles se nourrissent des aiguilles du pin ce qui entraîne des défoliations qui fragilisent les arbres en ralentissant leur croissance.

Les chenilles causent des problèmes liés à leurs poils urticants très allergisants pouvant entraîner des démangeaisons jusqu' à 2 semaines, mais aussi des atteintes oculaires et respiratoires à type de crise d'asthme.

Chez les animaux exposés, on retrouve une nécrose de la langue, des œdèmes des babines et des vomissements.

Piqûres de chenille processionnaire : comment réagir si votre animal a été en contact avec ces chenilles ?

- Enfilez des gants en plastique pour vous protéger car en manipulant votre chien, vous risquez de vous contaminer (et de devoir consulter un médecin à votre tour).
- Empêchez votre chien de se gratter et de se lécher sans quoi, il aggravera la situation.
- Rincez à grande eau sa langue et ses yeux.
- Conduisez sans délai votre chien chez le vétérinaire.

Les bons gestes à avoir

Il est dangereux de manipuler les nids même vides pour les détruire. Il est nécessaire d'avoir un équipement de protection (masque, gants, lunettes, combinaison).

Lutte

Le piégeage des papillons consiste à la pose de pièges à phéromones qui vont attirer les mâles pour réduire les accouplements et le nombre de ponte potentielle.

Lutte mécanique par la destruction des nids.

Le piégeage des chenilles consiste à déposer autour du tronc de l'arbre infesté une gouttière qui intercepte les chenilles partantes en procession et les dirige vers un sac à éliminer par la suite.

Il existe une lutte microbiologique par pulvérisation soumise à une réglementation stricte. La lutte biologique s'effectue en posant des nichoirs à mésanges.



LA MÉSANGE



La mésange est le plus grand prédateur de la chenille processionnaire, sa présence sur les zones infectées est un atout primordial dans la lutte contre la processionnaire. Une mésange peut en effet vider un nid à elle seule. Elle est capable de consommer jusqu'à 500 chenilles par jour.

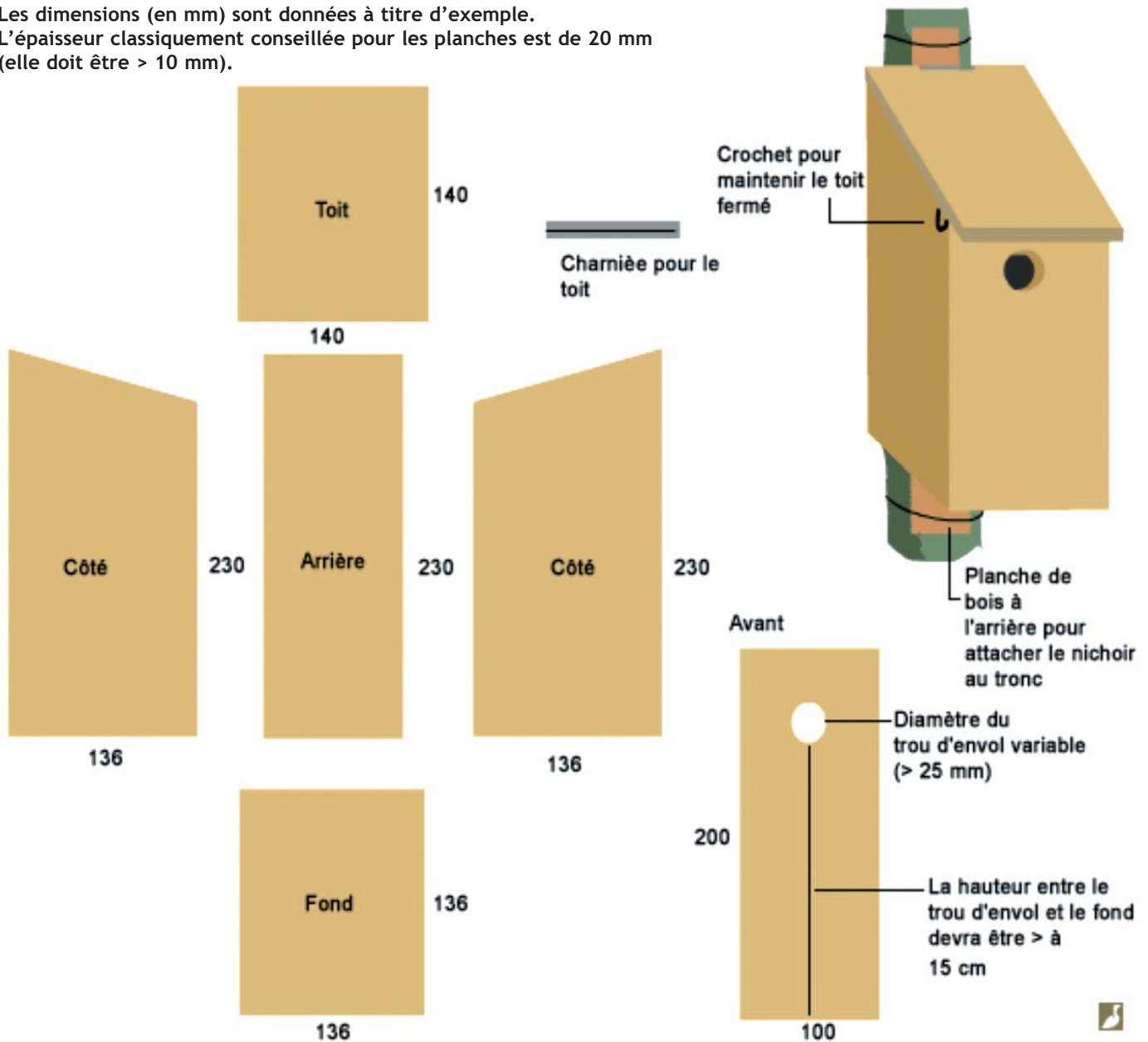
La réduction des chenilles peut aller jusqu'à 40% suivant la proximité des nids occupés par les mésanges.

Installer un nichoir à mésanges

Il est préférable de le mettre en place dès le printemps, orienté sud ou voire nord-est. L'endroit choisi devra être calme et abrité des intempéries et avoir une exposition directe au soleil. Le nichoir doit être accroché sur le tronc de l'arbre et être stable. *(Voir plan de montage page suivante)*

Plan d'un nichoir "boîte aux lettres"

Les dimensions (en mm) sont données à titre d'exemple.
L'épaisseur classiquement conseillée pour les planches est de 20 mm (elle doit être > 10 mm).



Hors des sentiers battus : la biodiversité

Dans ce très joli mot les médias vantent tous les bienfaits de cet équilibre qui est une nécessité pour la nature.

Par contre cet équilibre doit être maîtrisé, car dans ce monde tout lieu propice à un système peut nuire à une autre vie.

Par exemple, une haie est source de vie qui procure ombre et vivier d'insectes, mais cette même haie procure côté sud une fournaise ou aiment vivre des vipères qui peuvent piquer le promeneur ou son chien au détour d'un chemin.

Cette haie est un très beau lieu de vie pour frelons, hannetons, taupins qui peuvent piquer ou saccager les laitues et pommes de terre dans le potager.

Cette haie plantée pour une croissance rapide devra être suivie d'un entretien régulier, onéreux en temps et en argent au risque de réduire la largeur des chemins ou des routes.

Les zones humides source de vie sont propices aux insectes y compris moustiques vecteur de maladies.

Conclusion : une biodiversité citée par les médias doit être maîtrisée et regardée dans son ensemble intelligemment à l'image du « bon sens paysan » ou de l'observation des grands parents qui connaissaient très bien la nature sans les médias.

Une harmonie de la biodiversité est idéale en pesant le pour et le contre des pratiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

A partir du 1^{er} janvier 2024, les français devront disposer à proximité de chez eux d'une solution pratique de tri de leurs biodéchets, plus particulièrement de leurs déchets alimentaires.

Ce n'est pas anodin : ces biodéchets représentent en moyenne 80 kg par an et par français, aujourd'hui le plus souvent enfouis ou incinérés, quand on pourrait mieux les valoriser. C'est tout l'enjeu de vouloir les sortir du circuit de collecte afin que leur transport et leur traitement ne viennent plus alourdir encore la facture pour les collectivités en charge de la gestion des ordures ménagères - et au final la redevance que nous payons tous...

C'est quoi les biodéchets ?

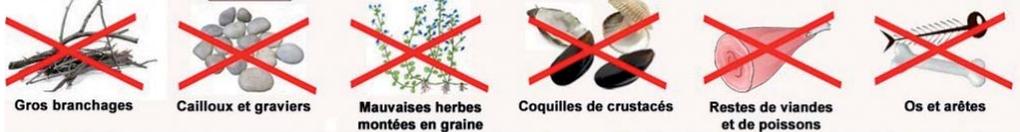
Selon le Code de l'environnement, les biodéchets regroupent :

- les déchets de cuisine et de table, tels que les restes de repas, les épluchures de fruits et de légumes, les produits périmés non consommés ;
- les déchets verts, issus de l'entretien des parcs et jardins, tels que les tontes de pelouse et fauchage, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore les déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Les déchets compostables



NE PAS METTRE AU COMPOSTAGE



MATIÈRES PREMIÈRES

50% apports CARBONÉS ou matières brunes

Broyat, branchages coupés en tronçons, pommes de pin (pas trop), feuilles mortes

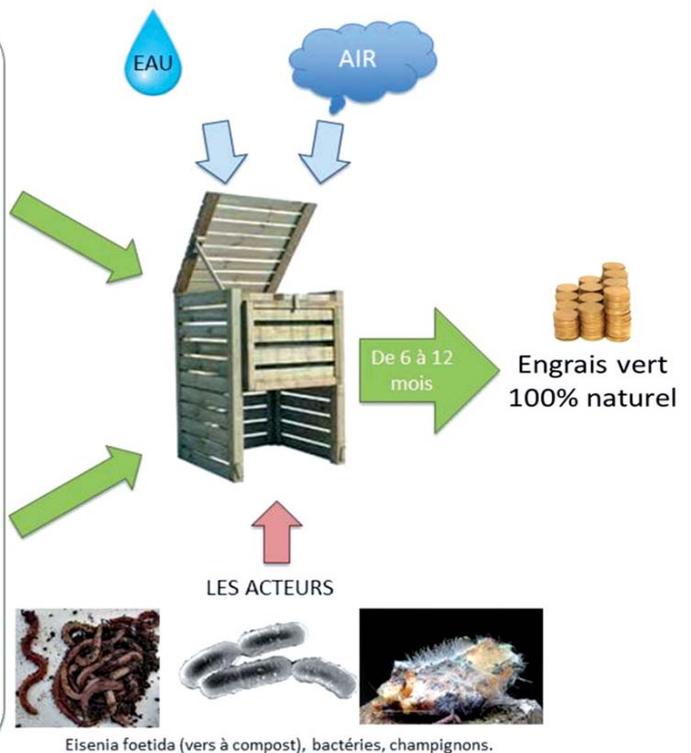


Kleenex, essuie-tout, carton « naturel » et journaux coupés en petits morceaux

Epluchures, herbe (pas trop), feuillage « frais »



50% apports AZOTÉS ou matières vertes



Au-delà de l'impact financier, pourquoi les séparer du reste des déchets ?

Les biodéchets non triés à la source sont mis en décharge ou incinérés, des procédés à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, lorsqu'ils sont entassés avec les autres ordures ménagères dans les décharges, leur fermentation dans un milieu sans oxygène entraîne l'émission de méthane dans l'atmosphère. Or, « ce gaz a un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone (CO₂) », précise le ministère de la Transition écologique. De même, l'incinération des biodéchets produit également des gaz à effet de serre et notamment du CO₂ lors de leur combustion.

A l'inverse, en triant les biodéchets à la source, on peut les valoriser via le compostage, l'épandage ou la méthanisation pour faire retourner à la terre leurs nutriments, voire produire de l'énergie.

ENVIRONNEMENT (suite)

MUTUALISATION INTERCOMMUNALE DES SERVICES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La loi impose au 01.01.2026 le transfert des services d'eau et d'assainissement des communes aux communautés de communes, ou à un syndicat préalablement constitué.

Notre communauté de communes (50 communes) étant incapable d'assumer ce service, étant donné la taille du territoire, a sollicité une réflexion des élus pour trouver une solution pérenne et adaptée.

Sur le secteur centre Châtaigneraie, nous nous sommes interrogés à 15 communes, dont 5 sont déjà réunies au sein d'un syndicat d'eau potable, sur l'opportunité d'étendre celui-ci et qu'ainsi la compétence soit transférée au syndicat déjà constitué avant l'entrée en vigueur de la loi.

C'est dans ces conditions que le conseil municipal a voté la création d'une entente intercommunale pour porter la réflexion et lancer une étude de faisabilité juridique, technique, financière et organisationnelle (quelle situation initiale, quelles modalités, quels écueils, quelles réponses aux problèmes spécifiques

de chacune des communes, quelle organisation, quels moyens, quels pouvoirs et compétences laissées à la communauté de commune ? ...).

Sont concernées les communes de Boisset, Cayrols, La Ségalassière, Leynhac, Le Rouget-Pers, Marcolès, Omps, Parlan, Roannes-Saint-Mary, Roumégoux, Rouziers, Saint-Antoine, Saint-Mamet, Saint-Saury, et Vitrac.

L'étude est lancée. Elle s'étalera sur l'année 2024. Une décision devra être prise en fin d'année de sorte que la compétence soit transférée au syndicat le 01.01.2025 pour qu'il puisse fonctionner un an avant l'application de la loi et la signature d'une convention de délégation de la communauté de communes au dit syndicat.

Si nous n'avons pas le choix des délais et de la perte de compétence, nous avons conservé le choix organisationnel pour être acteur de ce transfert.

C'est la raison pour laquelle Olivier Parra, Jean-Claude Bourgade et Géraud Méral ont accepté de participer au comité de pilotage de ce projet.

LES ÉVÉNEMENTS

CCAS - REPAS DES AÎNÉS DU 22 JANVIER 2023

Le 22 janvier 2023, environ 90 personnes ont participé au repas offert par le CCAS, servi par le traiteur Guibert de Lafeuillade en Vézies. Ce fut la première manifestation dans la salle multi-activités renouée. Ce rendez-vous chaleureux est pour bon nombre de personnes l'occasion de retrouvailles annuelles.



COMMÉMORATION DU 19 MARS



Le 19 mars 1962 est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962. Ce rassemblement rend hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

La journée organisée par la municipalité avec la collaboration de la FNACA du canton de Saint-Mamet (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) s'est déroulée comme suit : messe solennelle en l'église de

Roannes-Saint-Mary ; inauguration du monument aux morts érigé en 1923 et restauré en 2022 ; dépôt de gerbe ; discours de M. le Maire et du président de la FNACA ; lecture du document officiel du ministère des Anciens Combattants.

Les enfants de l'école accompagnés de Mme la directrice ont chanté La Marseillaise, preuve que le devoir de mémoire est encore enseigné. Un grand merci pour cette belle prestation. Une délégation officielle s'est rendue aux côtés de la famille sur la tombe de Marcel Fel, tombé pendant la guerre d'Algérie.

Un arbre de la paix a ensuite été planté place du 19 mars. Symbole de sagesse dans les pays asiatiques, le ginkgo biloba fait partie des arbres les plus anciens de la planète. Après l'explosion de la bombe atomique d'Hiroshima il fut le premier à repousser. Puisse-t-il nous apporter paix et sérénité et pourquoi pas devenir un jour l'arbre à palabres.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la commune suivi d'un repas.



LES ÉVÉNEMENTS (suite)

ACCA - CIRCUIT VTT 29 AVRIL 2023



L'ACVA d'Aurillac a inauguré le nouveau chemin VTT Le Roannes. Ils étaient une quinzaine au départ, à enfourcher leur vélo pour arpenter le parcours de 26,7 km, étalé sur un dénivelé de 740 m positif. Classé en difficulté rouge, ce tracé traverse des forêts comprenant des chemins très variés avec des parties roulantes, mais aussi des passages très techniques liés à des racines, et ce sur trois communes. Un magnifique point de vue sur le massif cantalien a récompensé les efforts des cyclistes. Au retour la municipalité a offert un goûter aux participants.

LES MYSTÈRES DU JARDIN - 6 MAI

Le 6 mai 2023 se déroulait la première édition des Mystères du Jardin à Roannes Saint Mary.

Vous avez été nombreux à avoir profité des balades botaniques, des conférences et des ateliers parents/enfants.

Un espace pique-nique sous chapiteau a permis aux participants de se restaurer et se rafraîchir.

Deux food-trucks et des exposants ont proposé des collations gourmandes.

La journée s'est clôturée avec la remise des prix du concours de dessin des enfants de l'école. Tous ont été récompensés et un livre a été offert aux premiers prix de chaque classe.

La Pastourelle et les Musiciens du Mardi ont assuré l'animation de cette journée.

28 exposants et les bénévoles ont contribué au succès de cette première édition.



EXPOSITION DE GÉRARD BOUKHEZER - DU 18 AU 29 MAI



"Peintures d'hier et d'aujourd'hui"

Gérard Boukhezer, peintre et Sociétaire des Artistes Français, habitant de Roannes Saint Mary nous a fait le plaisir et l'honneur d'exposer dans la salle multi-activités une rétrospective de ses principales œuvres :

- le Maroc avec ses ombres et lumières,
- la Normandie et ses marines,
- le Cantal et ses Salers,
- le Canada et ses cascades aux eaux tumultueuses.

Cette exposition offrait des huiles sur toile et technique mixte, écrasées de soleil et de lumière, d'autres empreintes de la fraîcheur du littoral de la Manche, du mouvement avec les cavaliers, des personnages ancrés dans leur vie quotidienne... En bref, une exposition haute en couleur, très éclectique prouve d'un grand talent. M. Boukhezer a exposé dans plusieurs galeries en France et à l'étranger et dans plusieurs grands salons parisiens.

Gérard Boukhezer, "cordon bleu". Lors du vernissage de cette exposition, l'artiste nous a régalié d'un buffet aux saveurs orientales exquises, tant par les mets salés que sucrés (Verrines salées/sucrées, briouates aux amandes, rouleaux feuilletés aux fruits secs, baklavas aux noix et amandes, mousse d'agrumes au miel...), goûts raffinés qui ont explosé nos papilles, le tout accompagné de boissons à "bulles" et de jus de fruits...

Gérard Boukhezer, poète. Extrait : "Tant de chemins parcourus, - me suis-je perdu ? - Par monts et par vaux je ne sais où... - Pour aller où ! - Rechercher ma voie. .../..."

Les élèves des classes primaires sont venus visiter l'exposition et ont bénéficié d'un cour théorique de peinture dans leur classe.

Un grand merci à Gérard Boukhezer pour son implication dans la vie communale. Suite à son périple dans l'Atlas marocain avec les bergers et leurs troupeaux il nous proposera une autre exposition en 2025.

LES ÉVÉNEMENTS (suite)

RENCONTRE INTER-ASSOCIATIONS - 19 AOÛT

Le 19 août a eu lieu la rencontre inter-associations de la commune. Cette année c'était la découverte de la pétanque avec le Carreau Roannais, ce qui a permis de réunir un bon nombre de personnes, adhérentes du club de pétanque et des autres associations, bénévoles et habitants, élus. Ce fut un après-midi très réussi avec un beau soleil en plus.

La soirée s'est terminée par un bon repas préparé par l'ACCA et le Carreau Roannais, dans une ambiance très conviviale. Cette journée sera renouvelée en 2024, avec la découverte des activités d'une autre association.



JOURNÉE DU PATRIMOINE - 16 SEPTEMBRE 2023



La journée du patrimoine s'est déroulée en deux temps.

En matinée, une exposition était présentée dans la salle du conseil, elle comportait 3 volets :

- le temps des seigneurs, documents écrits par M. Gerbaud. À la lecture de ces documents on réalise que les seigneurs de Roannes ont très souvent changé de nom car faute de descendants mâles, les biens étaient le plus souvent transmis par les femmes,

- les vieilles bâtisses remarquables de la commune (n'existant plus pour la plupart),

- les églises et les prêtres ayant laissé une trace indélébile à Roannes Saint Mary.

Ont été abordées une rétrospective de la vie de Jacques Berthieu, vicaire de Roannes mort en martyr à Madagascar ainsi que l'action menée par l'Abbé Molénat aux idées progressistes. Ce dernier a contribué à l'évolution des mesures sociales, des organisations agricoles...

Étaient également exposés des habits sacerdotaux (chasuble, étole, manipules, voiles de calice) offerts par l'impératrice Eugénie de Montijo épouse de Napoléon III.

M. Labrousse a abordé les cahiers de doléances, le camp de Griffeuilles et la révolution...

Madame Labrousse, Messieurs Gerbaud et Delmas nous ont également fait part de leurs connaissances à ce sujet.

A cette occasion Georges Delmas dédicaçait son livre : Randonnée dans la nuit des temps.

S'en est suivi le verre de l'amitié, moment de riches échanges conviviaux.

L'après-midi était consacré à Saint-Mary sous la houlette de Georges Delmas . La commune de Saint-Mary a été rattachée à Roannes en 1844.

Plusieurs visites étaient organisées :

- l'église de La Capelotte, site emblématique de la commune, avec un autel provenant de la chapelle de Volpilhac, aujourd'hui détruite,

- le lieu-dit l'Ermitage où était l'ancienne église de Saint-Mary et qui tire son nom d'un ermite ayant vécu en ce lieu où il aurait construit un oratoire ; tout près le cimetière de Saint-Mary, havre de paix s'il en est,

- dans le village de Saint-Mary, la nouvelle église construite en 1962.

*A cette occasion
M. Le Franc a fait don à la commune
d'un lustre d'église datant
de Napoléon III.*

*Nous l'en remercions vivement
et tâcherons de le mettre en valeur.*



LES ÉVÉNEMENTS (suite)

REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES - 21 OCTOBRE

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries édition 2023 organisée par la commission vie locale de la commune, a eu lieu en mairie le 21 octobre. Après le passage dans les villages de Roannes Saint Mary pendant l'été, le jury a apprécié l'aménagement végétal : cou-

leurs, choix des plantes, harmonie, technique et créativité, et il a sélectionné les lauréats. Merci à toutes les personnes qui, par leur passion des fleurs, contribuent à embellir notre commune.

Cette matinée s'est terminée par le pot de l'amitié.



Catégorie : ENCLOS FLEURIS

- 1^{er} Prix : M. et Mme Patrice PEYRISSAC - 1 Lespertes
- 2^e Prix : M. Jacques ROUCHET - 1 chemin de Moynac Haut
- 3^e Prix : M. et Mme Jean-Pierre LAVERGNE - 4 Gladines
- 4^e Prix : Mme Nicole GIRE - 22 Cazolat
- 5^e Prix : M. et Mme Jean-Pierre LACOSTE - 9 route de Montmulo

Catégorie : BALCONS ET TERRASSES

- 1^{er} Prix : M. Gérard CHAUVET et Mme Sabrina MAGUER - 19 route du Vieux Pont
- 2^e Prix : M. et Mme Pierre BOURGADE - 9 Calves
- 3^e Prix : M. et Mme Jean-Claude SERIEYS - 6 La Croix
- 4^e Prix : Mme Marcelle GARRIGOUX - 7 place de la Mairie
- 5^e Prix : Mme Josette CHARMES - 2 route de la Grange

Catégorie : FENÊTRES ET MURS

- 1^{er} Prix : M. et Mme Patrick GLADINES - 15 route de Madunhac
- 2^e Prix : M. Raymond MALVEZIN - 2 route de Puech Lafon
- 3^e Prix : M. Jean-Luc LALANDE et Mme Marie FOURNIER - 6 Belmont
- 4^e Prix : M. et Mme Michael GREENAN - 5 chemin des Hêtres - Le Palat
- 5^e Prix : M. et Mme François MAFFRE - 1 Lacassagne

Catégorie : ENCLOS VEGETALISÉS

- 1^{er} Prix : M. Raphaël CANIS et Mme Carole DROMAIN - 13 St Mary
- 2^e Prix : M. et Mme Philippe HARDY - 12 Cazolat
- 3^e Prix : M. Florian CARRIER et Mme Amélie AUBERT - 7 Moynac

- 4^e Prix : M. et Mme Stéphane CALDEYROUX - 16 La Vialle Longue

- 5^e Prix : Mme Nathalie BALMISSE - 13 Route de Montmulo

LES NOMINÉS

- Mme Manuelle BACQUIER - 4 route de Madunhac
- M. Jean-Baptiste COUDERC et Mme Sandrine VERMEIL - 3 Mourcayrols
- M. et Mme Michel BLANC - 4 route de Belmont Bas
- Mme Christelle CASTANIER - 3 chemin de Besseyrolle - Saint Mary
- M. Christian LABORDE et Mme Chantal VAISSIERE - 1 Volpilhac
- M. Nicolas VIGIÉ et Mme Nathalie FRANCES - 17 route du Vieux Pont
- Mme Marguerite TOURDES - 13 Gladines
- Mme Odette FEL - 8 route des Landes - Monloubou
- M. Fabien FLORY et Mme Claire BONNET - 18 Calves
- Mme Corinne DOUAT - 2 Lanau
- M. et Mme Albert BADUEL - 2 Marquet
- M. et Mme Robert LABROUSSE - 5 route des Chênes - La Course du Mouton
- M. et Mme Didier LACASSAGNE - 30 route de Madunhac
- M. Philippe PERRET et Mme Cécile DAUDÉ - 4 Belmont
- Mme Anne-Marie LIAUBET - 15 Cazolat
- M. Marcel LACOSTE - 8 La Croix
- M. Jean-Marie MALVEZIN - 12 Prantignac

COUP DE COEUR

- Mme Denise MAZEL - 2 chemin de la Fontaine - Prantignac

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

La cérémonie s'est déroulée le samedi 11 novembre à partir de 11h, avec l'accompagnement des Musiciens du Mardi.

Chaque année c'est l'occasion de questionner et de donner à comprendre l'histoire.

Depuis la loi du 28 février 2012, cette commémoration honore également tous les morts pour la France quel que soit le conflit. Nous avons donc salué la mémoire de nos trois disparus en Irak : le sergent-chef Baptiste GAUCHOT, l'adjudant-chef Nicolas LATOURTE et le sergent-chef Nicolas MAZIER.

Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts par les enfants de l'école. Le maire a ensuite convié tous les participants dans la salle du conseil pour le partage du verre de l'amitié.



Le marché de Noël aura lieu le **DIMANCHE 10 DECEMBRE**
à partir de 10h jusqu'à 18h salle multi-activités
Les exposants et les associations vous y attendent nombreux.



FAMILLES RURALES

Présidente :
Véronique CUISINIER DELISLE

L'association Familles Rurales termine cette année 2023 avec une diminution de l'effectif de bénévoles. C'est pourquoi je rappelle les fondements du mouvement Familles Rurales sur le territoire national.

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 121 000 familles adhérentes, 1 850 associations locales, 69 fédérations départementales et 11 fédérations régionales, 25 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs. Pluraliste, indépendant et laïc, ce mouvement porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Avec ce bref rappel, j'espère créer chez au moins 4 ou 5 habitants, voire plus, la volonté de pousser la porte et essayer ensemble de créer des projets en faveur de toutes les familles de Roannes St Mary.

Nous avons organisé la chasse aux œufs à la Capelotte pour la deuxième année consécutive le lundi de Pâques. Une quarantaine d'enfants étaient présents sous un ciel gris mais dans une ambiance chaleureuse.

Le 6 mai 2023 nous avons co-organisé avec la commission vie locale de la commune la fête des plantes « Les mystères du jardin » et animé un stand de plantation de graines de fleurs et de peinture. A ce propos nous attendons comme convenu avec les enfants les photos de leurs plantations germées, fleuries, verdoyantes ! Elles seront mises en valeur lors des prochains « Mystères ».

Un voyage à Collonges la Rouge a été proposé le dimanche 14 mai. Il comprenait le trajet en bus et le repas du midi, les visites du village et d'une ardoisière. C'était aussi l'occasion d'une dégustation dans une chocolaterie. Les tarifs étaient de 25 euros par adulte et de 5 à 10 euros pour les enfants. Malheureusement ce projet n'a pu aboutir par manque d'inscrits. Nous avons été déçues par le peu d'engouement de la population, sachant que le prix de revient de la journée était de 62 euros par personne pour ce beau voyage. Nous ne désespérons cependant pas et nous souhaitons reproposer un projet de voyage en 2024.

L'association a tenu un stand de crêpes et glaces à la fête votive, et a organisé comme tous les ans sa vente de sapins Nordmann le dimanche 3 décembre.

Nous finirons cette année 2023 lors du marché de Noël le 10 décembre, avec un stand de crêpes, gaufres, soupe de butternut et quelques décorations de Noël.

L'association renouvelle pour 2024 son aide financière substantielle aux ados de Roannes qui souhaiteraient se former au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation). Chers roannais, nous vous offrons 500 euros sur présentation d'une attestation de suivi de la première partie de la formation.

Je remercie toutes les bénévoles de l'association et souhaite la bienvenue à nos futurs adhérents pour 2024. Nous remercions la municipalité pour son aide financière et l'accompagnement de son personnel.



ACCA

Président : Jean-Paul MONDOR Tél. 06 87 31 26 61
Vice-président : Jean-Luc FEL
Trésorier : Geoffrey GUIRBALDIE
Secrétaire : Yoan BIEULAYGUES



L'assemblée générale s'est tenue au mois de juin.

Les cartes sociétaires, droit de chasse et cartes étrangers sont en baisse, 89 cartes ont été délivrées pour cette nouvelle saison. Les lâchers de gibiers ont permis de réintroduire 150 faisans, 150 perdreaux et 5 couples de lièvres reproducteurs. Le plan de chasse est de 40 chevreuils.

Les miradors ont été posés le long du chemin de feydel à Bêteille. Ils servent à garantir la sécurité des chasseurs lors des battues.

L'ACCA par ses actions ne se limite pas à la chasse, elle participe également à l'aide aux associations lors de leurs manifestations (montage des chapiteaux). Suite à la journée interassociations un repas a été organisé en fin de soirée, il a réuni environ 90 personnes dans une ambiance très amicale.

En tant que président, je tiens à remercier les propriétaires terriens, les agriculteurs, les déterreurs, les piègeurs, les sociétaires, ainsi que la municipalité pour son soutien financier.



COMITÉ D'ANIMATION RURAL DE ST MARY

Président :
Jean-Paul VIDAL - Tél. 04 71 62 64 48

La traditionnelle fête à La Capelotte s'est déroulée le dimanche 2 Juillet. La journée a commencé sous un ciel maussade par une randonnée sur les chemins de Saint Mary à laquelle ont participé une trentaine de marcheurs. Par bonheur le soleil a ensuite illuminé notre journée.

La messe célébrée par l'abbé Ndiaye était chantée en occitan par Le Convisé.

Après l'apéritif nous avons servi environ 250 repas préparés par un traiteur.

Les plus jeunes ont proposé une pesée de jambon qui a eu un franc succès. Merci à eux.

Le clou de la journée était le spectacle latino. Des danseuses glammours ont ravi les spectateurs. Leurs brillants numéros de danse ont captivé l'assemblée.

Pendant ce temps, les jeux de quilles et de palet n'ont fait que peu d'émules.

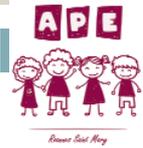
L'après-midi s'est prolongée tard dans la soirée, preuve que la convivialité était au rendez-vous.

La bénédiction du pain et du sel s'est déroulée dans l'église de Saint Mary le 29 juillet et a rassemblé une trentaine de fidèles. A l'issue de la cérémonie l'association a offert le verre de l'amitié.

Le 3 septembre le repas champêtre, réservé aux habitants de Saint Mary, s'est déroulé sur le site de La Capelotte, sous un beau soleil. Une soixantaine de participants ont pu savourer le barbecue que les jeunes avaient tenu à préparer aux plus âgés. Merci pour leur participation. Cette journée rencontre toujours un franc succès elle donne l'opportunité de se rencontrer et d'échanger en toute amitié.

L'association a également participé au mystères du jardin avec la vente de crêpes. Il a été décidé que l'argent collecté servira à faire des toilettes (Projet à l'étude).

LES ASSOCIATIONS (suite)



APE

Présidentes :
Caroline BELDA et Sophie RUMEL
ape.roannesstmary@orange.fr

Pendant l'année scolaire 2022/2023, les enfants de l'école ont pu participer aux différentes sorties proposées par l'équipe pédagogique à Rénac aventure, au château de Pesteils, à Vic-sur-Cère en prenant le train et à St Bonnet de Salers. Certains ont profité de séances de poney, d'autres de piscine. Ils ont assisté au spectacle de Noël et les grands ont été trois jours à St Urcize.

L'association des parents d'élèves a pu soutenir financièrement ces activités par différentes manifestations : marché de Noël, quine, ventes de chocolats, de calendriers et des photos de classe, carnaval, VTT tripoux ...

C'est en juin 2023 qu'a eu lieu ce VTT tripoux pour la première fois, avec une belle réussite.

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'équipe enseignante prévoit des sorties et activités pour enrichir le quotidien de nos enfants : cinéma, interventions du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), spectacles des JMF (Jeunesses musicales de France), spectacle de Noël, poney...



L'association planifie pour cette nouvelle année la vente des calendriers et de chocolats. Le quine se déroulera le 28 janvier 2024 ; le carnaval aura lieu le 16 mars 2024 et la fête de l'école fin juin. Une nouvelle édition du VTT tripoux est également en préparation.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer à l'occasion du marché de Noël le 10 décembre 2023, ainsi que lors de toutes les autres manifestations. Comme chaque année, nous invitons tous les parents qui le désirent à se joindre à nous pour faire vivre notre petite association.

Pour contacter l'APE : ape.roannesstmary@orange.fr ou sur notre page facebook « APE de Roannes St Mary »

Pour finir nous remercions la municipalité et les agents communaux pour leur aide tout au long de l'année.

Belle nouvelle année à tous les enfants !



ÉTOILE SPORTIVE ROANNAISE

Présidents : Geoffrey GUIRBALDIE
Mathieu PUECHJEAN



Nouvelle présidence et ambitions renouvelées au club de football de Roannes Saint Mary

Nous sommes ravis de vous annoncer qu'une nouvelle ère s'est ouverte cette année au sein de notre club de football de Roannes Saint Mary. C'est avec un enthousiasme renouvelé que nous accueillons Mathieu Puechjean et Geoffrey Guirbaldie à la présidence du club.

Afin de propulser notre équipe vers de nouveaux sommets, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau coach d'exception, Carlos Da Silva, dont la passion et les compétences sont une véritable bouffée d'air frais pour notre équipe.

De plus, cette année a vu l'arrivée de plusieurs recrues prometteuses, qui ont déjà démontré leur dévouement et leur talent sur le terrain. Cependant, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs qui souhaitent rejoindre notre belle famille sportive et contribuer à notre succès collectif.

La troisième année de l'école de foot YSR (Ytrac Sansac Roannes) débute avec toujours autant d'enthousiasme et de dévouement. Nous sommes heureux de continuer à offrir cette opportunité aux jeunes talents en herbe de notre village. Nous sommes fiers de notre école de foot qui compte désormais environ 140 enfants, dont une quinzaine du club de Roannes Saint Mary. De plus, nous sommes prêts à accueillir toujours plus d'enfants, dans l'espoir de voir éclore de futurs champions sur nos terrains.

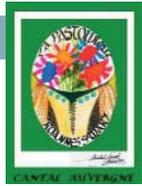
Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie et les sponsors pour leur soutien, les spectateurs et les dirigeants qui nous accompagnent fidèlement chaque week-end. Votre présence est une source d'encouragement inestimable pour nos joueurs et un pilier essentiel de notre succès.

Nous sommes aussi à la recherche de nouveaux bénévoles pour nous accompagner les week-ends. Si vous êtes passionnés par le football et souhaitez contribuer au développement de notre club, nous serions ravis de vous accueillir au sein de notre équipe.

Nous sommes impatients de partager avec vous toutes les réalisations à venir et de vous inviter à soutenir nos joueurs lors de leurs prochains défis sur le terrain.

ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES

Présidente : Anne DABERNAT - Tél. 07 68 04 62 43
annedabernat@gmail.com



Président : Serge COMBELLES
Tél. 06 47 65 23 79 /
courrier@lapastourelle.org

Bilan de l'année 2023

L'année 2022 s'est terminée par l'Assemblée Générale le vendredi 09 décembre, suivie d'un repas avec la dégustation de la bûche de Noël.

L'année 2023 a repris avec les répétitions le vendredi 27 janvier et la dégustation de la galette.

A la mi-octobre nous avons effectué 17 prestations ; 5 représentations sont prévues pour le mois de novembre.

Le point fort de cette saison 2023 a été la venue du groupe folklorique « les Pastouriaux » de Buzançais dans l'Indre, du 12 au 14 août. Ce groupe était invité par La Pastourelle de Roannes-St-Mary à découvrir notre belle région. Le samedi 12 août, ils ont rendu visite à Marcel NIGOU facteur de cabrette pour une démonstration de son travail. L'après midi ils ont découvert le village de Marcolés, avec une visite guidée de la petite cité de caractère. La soirée s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité de Roannes-St-Mary et un repas préparé par les membres de l'association où se sont retrouvés plus de 90 personnes.

Le dimanche 13 août les Pastouriaux de Buzançais étaient invités pour la fête de la Saint-Laurent à Saint-Mamet. La Pastourelle était conviée elle aussi et les deux groupes ont partagé le podium pour présenter leurs danses et animer la fête.

Le lundi 14 août nos amis des Pastouriaux ainsi que les membres de la Pastourelle ont terminé ce séjour à la Barrière près de Carlat autour d'un repas offert par l'ASPAC (Association Sauvegarde Patrimoine Agricole Carladés). Dans

LA PASTOURELLE



la matinée le groupe avait assisté à la cuisson du pain dans un four traditionnel et visité une fromagerie.

Merci à Messieurs MONREISSE André et LACOSTE Jean-Pierre pour leurs merveilleux paniers.

Le samedi 19 septembre la Pastourelle ainsi que d'autres associations étaient présentes pour le concours de pétanque organisé par le Carreau Roannais.

Avant la fin de l'année une sortie est prévue pour les membres de notre association. Nous remercions tous les danseurs et danseuses présents lors des manifestations, sans oublier nos musiciens sans qui rien n'aurait été possible.

Nos remerciements s'adressent également à la municipalité qui nous permet d'utiliser une salle pour répéter certes mais aussi pour nous retrouver et partager notre passion.

Merci à toute l'équipe qui œuvre au bon déroulement de l'association.

Si l'envie vous prends de venir nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements par téléphone au 06 47 69 23 79 ou rendez-vous sur notre page Facebook.



Présidente : Michèle GIMBERGUES
Tél. 06 30 04 27 56 / detente.loisirs15@gmail.com



L'Association Détente et Loisirs gym pour tous a fait sa rentrée le 18 septembre 2023 avec cette année la création d'une section gym enfants.

Tout d'abord, la section gym adulte est composée de 30 adhérents, deux cours sont proposés le lundi à 18h30 avec Yaël et le vendredi matin à 9 h avec Johanna.

En effet, pour cette rentrée nous avons recruté une deuxième prof car Yaël n'était pas disponible le vendredi.

Je précise encore la difficulté pour trouver un éducateur sportif ou prof de gym mais c'est un fait général.

Nous avons également investi la nouvelle salle rénovée, qui est spacieuse et agréable. Les placards permettent le rangement du matériel merci à la municipalité.

S'agissant du cours de marche nordique qui a lieu le mercredi soir à 19 h, toujours d'actualité, il reste entre les mains de

DÉTENTE ET LOISIRS

bénévoles, merci à Françoise pour l'initiation et le perfectionnement des cours.

Ensuite, la nouveauté est la création de la section gym enfants. La section de gym enfants est organisée le lundi à 15h45, la séance a commencé le 2 octobre 2023. Elle accueille 15 enfants encadrés par Johanna. Les cours sont donnés dans la salle du bas du centre de loisirs.

Le cours a été immédiatement investi c'est bien une demande forte des parents et enfants pour le sport sur place ou à proximité. J'ai dû refuser des inscriptions.

Encadrer des enfants allant de 6 ans à 10 ans n'est pas facile et doit être organisée afin que tout se passe pour le mieux. Je remercie les parents qui ont rapidement répondu à l'organisation et aux questionnaires, ainsi que le personnel de la mairie et de l'école pour son aide.

Merci à la directrice du centre de loisirs qui nous prête le matériel de gym pour les enfants, ce qui permet à l'association de ne pas investir dans ce matériel et supprime un stock inutile.

Enfin, je précise qu'il n'est pas prévu de manifestations pour 2024.

L'association propose du sport pour tous. Nous bénéficions de toutes les structures à proximité : terrain de foot, city stade, mais l'activité sportive reste bien fragile quant à la difficulté de recruter un animateur ou prof de gym. Cependant restons confiants dans l'avenir.

LES ASSOCIATIONS (suite)



LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

Président : Michel SEREC - Tél. 04 71 62 64 46
lescopainsmusiciens@orange.fr
<http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>



Une année 2023 avec des rencontres musicales à souhait.

- 1^{er} de l'an : réveillon AMCA 15, la Montade à Aurillac
- Reprise des répétitions
- 4 février 2023 : banquet annuel
- Assemblée générale le 16 février suivie d'un repas à Marcolès
- 6 réunions
- Animation du repas du CCAS de Vic-sur-Cère
- Carnaval organisé par l'APE de Roannes St Mary avec défilé des enfants dans le bourg sur une remorque bien décorée
- Gala d'accordéon RPA
- Floralties Roannes St Mary « Les Mystères du Jardin »
- 2 soirées dansantes à Brouzac
- 18 Juin : fête de Roannes St Mary, suivie d'un repas avec tri-poux
- 3 Juillet : thé dansant AMCA 15, La Montade à Aurillac
- Reprise des veillées dansantes gratuites au foyer de Roannes St Mary
- 15 Juillet : journée Fédération Club Cère Auto rétro à Vic-sur-Cère
- 18 Juillet : repas champêtre à l' Ehpad de Montsalvy
- 2 sorties au plan d'eau du Rouget pour des soirées « moules frites »

Point fort le 30 Septembre avec la journée de la fête de la cabrette : le matin un stage de danses auvergnates avec Sarah SEREC accompagnée de Sandrine LAGREULET, cabrettaire. Après-midi : concert à l'église avec les musiciens présents.

Apéritif musical à l'auberge d'ISY et bal en soirée avec Nathalie BERNAT. Intervention des musiciens locaux et des musiciens de diverses régions: Rodez, Nantes, Touraine, Allier ; merci à tous. Repas midi et soir préparés et servis par l'auberge du Porche Bas de Marcolès. Sonorisation : Serge MIELVAQUE pour Radio Pays d'AURILLAC " RPA".

- 20 décembre : animation repas de Noël des personnes âgées du V240 à Aurillac

2024

- Répétition au foyer de Roannes St Mary, le mardi de 20h30 à 22h30 tous les quinze jours
- Veillées dansantes mensuelles GRATUITES à Roannes St Mary les 6 janvier, 10 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai et 8 juin
- Thés dansants ACMA15, association de La Montade à Aurillac les 11 février et 12 mai
- 14 janvier : concert à l'église de Vézels Roussy.
- Au printemps 2024, reconduction de la Fête de la cabrette

But de l'association :

- Regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire
- Promouvoir toute sorte d'instruments
- Partager des connaissances musicales dans un esprit amical et convivial
- Organiser des animations diverses.

Merci à la mairie pour son aide et son soutien.

Merci à Monsieur l'abbé Mathias NDIAYE.

Souhaits pour 2024 , paix, joie et bonheur.



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG CÈRE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE

Présidente : Marie-France MOISSINAC - Tél. 04 71 46 15 25

Vos correspondants : Louis Gaston, Josette Montarnal et Joséphine Lacassagne.

311 donneurs sont venus offrir leur sang dans nos 11 collectes durant l'année.

Pour Roannes St-Mary nous avons assuré 2 collectes.

Celle de décembre 2022 a accueilli 32 donneurs ; en mai 2023 nous avons reçu 17 donneurs. La collecte de mai est trop faible et risque d'être supprimée...

Les responsables de l'association lancent un appel urgent à TOUS CEUX qui peuvent offrir leur sang afin que les malades puissent être soignés.

Vous avez entre 18 et 71 ans, vous êtes en bonne santé, vous pouvez offrir votre sang.

N'oubliez pas votre pièce d'identité : elle est obligatoire. Ne venez pas à jeun, hydratez-vous.

1 heure pour offrir son sang 2 fois par an...

Donner son sang : ce geste peut sauver des vies !!!

Rendez-vous dans nos collectes 2024 :

- Mardi 21 Mai
- Jeudi 19 Décembre.

Merci à TOUS.





LE CARREAU ROANNAIS

Président : Patrice MOREAU
Tél. 06 08 30 16 73

2023 a encore été une année bien remplie pour le CARREAU ROANNAIS. Tout d'abord sur le plan sportif 5 équipes (dont une équipe féminine) ont participé aux différents championnats des clubs du Cantal.

Les concours du mardi ont connu encore une forte affluence. Mais le club a aussi participé aux animations du village : concours pour la fête patronale, marché aux plantes et organisation de la journée des associations en collaboration avec l'ACCA.

Je tiens à remercier les élus et les associations qui ont participé à cette journée festive et conviviale (tant pis pour les absents).

Mais tout cela ne serait pas possible sans l'équipe de bénévoles qui est autour de moi et qui répond toujours présent.

Enfin merci à la municipalité et aux agents communaux pour leur aide au quotidien (entourage du terrain du haut...). Ne pas hésiter à nous contacter si la pétanque vous intéresse (loisirs ou compétition).



LA LUCIOLE

Président : Olivier PARRA
Tél. 06 75 50 86 02 - Tél. de la boulangerie : 07 60 41 35 11

La Luciole est une association de bénévoles née sous l'impulsion de la municipalité qui cherchait une solution pour maintenir un point de vente de pain.

A côté du pain classique fourni par M. Coubertergues de Lafeuillade, vous trouvez des produits de consommation essentiels au quotidien (café, petite épicerie...).

Cette création a aussi permis à Valérie LAVEISSIERE, boulangère, de vendre ses pains et brioches bio sur place. Ils sont fabriqués dans le le fournil que la commune a entièrement rénové.

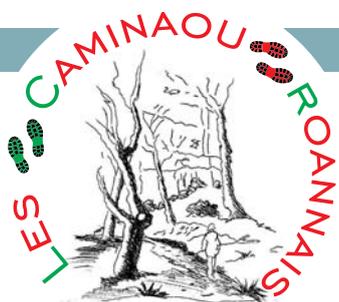
Cette association a aussi pour but de créer et d'animer un lieu de rencontre et d'échanges autour d'un commerce associatif culturel et citoyen impliquant les habitants de Roannes Saint Mary. Ces activités se tiennent dans le local de la boulangerie, qui est ainsi un lieu où les consommateurs

deviennent « consom'acteurs ». C'est un lieu favorisant l'expression et l'échange.

Des animations sont proposées pour favoriser le lien social, le partage des savoirs, la participation, la convivialité. Chacun des bénévoles selon ses choix de temps disponibles, ses obligations, ses compétences, ses engagements et ses moyens s'engage dans la dynamique collective au profit de tous. Responsable Patricia Delaunay. Tél. 06 83 68 62 64.

Le fonctionnement de l'association et notamment l'ouverture du commerce est soumise à la bonne volonté d'une équipe de bénévoles, aussi soyez indulgents !

La Luciole fait appel à d'autres personnes disponibles pour étoffer l'équipe des membres qui tiennent le point de vente.



LES CAMINAOU

Président :
Jean-François CYPHERES
Tél. 06 81 51 24 55
Secrétaire : Louis GIMBERGUES
Trésorier : Christian BOURGADE

L'association les Caminaou Roannais va bientôt avoir un an ! Elle compte 33 adhérents à jour de leur cotisation et 69 membres sur la page Facebook Les Caminaou Roannais.

Une programmation des randonnées pour 6 mois est mise en place, tous les adhérents peuvent organiser et proposer des randonnées. Nous utilisons les applications Whatsapp et Facebook ainsi que la messagerie : caminaou.roannais@gmail.com pour informer les membres de l'association des sorties proposées.

A ce jour nous avons réalisé 17 randonnées sur la commune et sur divers chemins du département pour une distance de 190 km et la participation de 181 marcheurs. A noter que pour la fête de Roannes St Mary nous avons réuni 35 marcheurs. Nous avons également été invités par l'association de Vitrac Chemins en châtaigneraie à une randonnée à l'arbre de Quenouille à Velzic.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 5 décembre 2023 à 20 h avec la programmation des activités de l'association pour 2024.



LES ASSOCIATIONS (suite)



AMICALE DES AÎNÉS RURAUX

Présidente : Nicole SERIEYS
Tél. 04 71 62 80 21

L'Amicale des Aînés Ruraux de Roannes Saint Mary a débuté cette année 2023 par une assemblée générale qui s'est tenue le samedi 4 mars 2023. L'ordre du jour a présenté un bilan comptable de l'année 2022, ainsi que le renouvellement de certains membres du bureau. Cette assemblée s'est poursuivie par un repas à la salle polyvalente confectionné par le traiteur GUIBERT de Lafeuillade.

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux membres, l'Amicale compte désormais 96 adhérents, merci à tous.

Les après-midi jeux (belote, jeux de sociétés...) ont repris le lundi après-midi dans les locaux du centre de loisirs de Roannes Saint Mary à partir de 13 h 30 jusqu'à 17 h jusqu'au 30 juin. Depuis le 4 septembre ces après-midis se déroulent à la salle multi-activités.

Le 4 avril 2023 nous avons fait notre traditionnelle sortie stockfisch à l'auberge de la cascade de Polissal, une découverte de cette spécialité aveyronnaise pour les nouveaux membres. Nous avons ensuite visité le musée des mœurs et coutumes à Espalion,

Le 30 avril nous avons pu organiser un concours de belote avec de nombreux participants venus des départements alentours. Nous déplorons toujours le manque de participation des habitants de la commune et nous remercions tous les bénévoles pour les délicieuses pâtisseries, et tout ceux qui ont permis le

bon déroulement de cet événement.

Le 6 juin avait lieu la sortie découverte de la maison de la châtaigne à Mourjou. Nous avons déjeuné au restaurant « La truite qui chante » dans un décor bucolique, où nous avons dégusté une savoureuse truite au lard. Nous avons terminé par la visite de la fabrique « La galoche du Cantal ».

Le 23 septembre nous avons participé à une descente en gabare de la Dordogne et déjeuné dans un restaurant en bordure de Dordogne. La journée s'est poursuivie avec la visite du château « Les Milandes » cher à Joséphine Baker, et terminée par un spectacle de rapaces très instructif sur ces oiseaux méconnus.

Un concours de belote s'est déroulé le 12 novembre 2023 avec des lots pour chaque participant, ainsi qu'une tombola.

Le repas de Noël est prévu le dimanche 17 décembre 2023 à la salle polyvalente avec le traiteur GUIBERT de Lafeuillade. Nous comptons sur tous nos adhérents pour y participer.

Nous prévoyons pour l'année prochaine le 21 janvier 2024 une après-midi théâtre ouverte à tous et animée par la compagnie « Les Confipotes ». Le 25 février 2024 se déroulera notre prochaine Assemblée Générale. Le 5 mars 2024 aura lieu une présentation gratuite et sans obligation d'achat « PRO'CONFORT » ouverte à tous.

Nous remercions chaleureusement tous les adhérents pour leur implication dans notre amicale, et souhaitons vous accueillir l'année prochaine encore plus nombreux pour un maximum d'activités.



COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Véronique MUNOZ

Lors de la fête patronale nous avons profité du beau soleil avec toutes les équipes des associations : le Carreau roannais, les Caminaou, l'Etoile Sportive Roannaise, l'APE, Familles Rurales, les Copains musiciens, la Pastourelle et avec l'ensemble des bénévoles. L'organisation a été faite dans la bonne humeur avec joie et convivialité.

Le vendredi 16 juin avait lieu le concours de pétanque.

Samedi 17 s'est déroulé le tournoi de foot et une randonnée a eu lieu.

Le soir nous proposons un repas suivi d'un bal organisé par DJ Bruno et d'un spectacle pyrotechnique en plein air avec une série de fusées colorées pour un divertissement lumineux et sonore. Le feu d'artifice a été tiré sur le stade pour la sécurité du public et des habitations.

La journée du dimanche 18 a accueilli un vide greniers, des animations pour enfants et a proposé une randonnée.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant pris part à ce week-end de fête.

Toutes les associations seront heureuses de vous retrouver au marché de Noël le 10 décembre 2023 de 10 h à 18 h dans la salle multi-activités. Vous y trouverez plusieurs exposants, des animations pour enfants. Vous pourrez vous restaurer avec des gaufres, crêpes, vin chaud ; il sera également possible de prendre un repas sur le pouce.

Venez nombreux nous retrouver pour fêter cette fin d'année dans une ambiance familiale.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

JANVIER

6 - Veillée dansante (Les Copains Musiciens du Mardi)
13 - Vœux du Maire
21 - Janvier après-midi théâtre avec « Les Confipotes »
(Amicale des aînés) - Ouvert à tous
Salle multi-activités
28 - Quine de l'école (APE) - Salle multi-activités

FÉVRIER

10 - Veillée dansante (Les Copains Musiciens du Mardi)
25 - Assemblée Générale (Amicale des aînés)
Salle multi-activités

MARS

5 - Présentation « Pro'confort » Gratuit - Ouvert à tous
(Amicale des aînés) - Salle multi-activités
9 - Veillée dansante (Les Copains Musiciens du Mardi)
16 - Carnaval (APE)

AVRIL

- Chasse aux oeufs (Familles Rurales)
13 - Veillée dansante (Les Copains Musiciens du Mardi)

MAI

12 - Les Mystères du jardin
11 - Veillée dansante (Les Copains Musiciens du Mardi)
21 - Don du sang - Salle multi-activités

JUIN

8 - Veillée dansante (Les Copains Musiciens du Mardi)
21/22/23 - Fete patronale (Comité des Fêtes)
23 - VVT tripoux (APE)
29 - Fête de l'école (APE)

JUIL.

7 - Fête de la Capelotte
(Comité d'animation rural de St Mary)

NOV.

11 - Commémoration du 11 novembre

DÉC.

- Vente de sapins (Familles Rurales)
- Marché de Noël (Comité des Fêtes)
19 - Don du sang Salle multi-activités

Avis de recherche

Le Nourricier

Je nourrissais les pauvres, je surveillais les bêtes,
je devenais tonneau mais aussi charpente.
Le roi Louis XIV a introduit mon fruit à la cour.
Puis l'homme m'a délaissé ; c'était les 30 glorieuses.
Maintenant je suis réintroduit et redeviens à la mode.

VOUS AVEZ DEVINÉ QUI JE SUIS ?



Près de moi 3 aïeux ont la tête déjà au paradis.
Je contemple le volcan cantalien.
Je suis très peu dérangé dans mes rêveries bien
qu'au bord d'une route.

OÙ SUIS-JE ?



Résultat du jeu de l'arbre bulletin 2022

Le survivant :

Cet arbre est un chêne. Vous le rencontrerez sur le chemin qui part des Ets Théron et débouche à la Croix.

La gagnante du jeu de l'arbre est Mme Josette Salles.